



Avis d'hypothèque impossible d'accéder sur le site. **gouv4E**

Par **LOU78300**, le **25/04/2019** à **18:54**

Bonjour,

J'ai reçu une lettre d'huissier me stipulant un avis d'hypothèque numéroté, aucun moyen d'accéder sur le site et impossible de savoir à quoi cel correspond, en termes de valeur, dates, etc .

Quel sont mes recours ?

Merci d'avance, de vos réponses

Par **Visiteur**, le **25/04/2019** à **19:16**

Bonjour

Aucun recours contre l'impossibilité d'accéder, faites vous confirmer les accès.

A défaut, vous pouvez vous adresser au service de la publicité foncière.

En revanche, vous devriez vous douter a quelle dette cela correspond car une telle procédure est un aboutissement après d'autres moyens mis en œuvre infructueusement.